



CASDAR SOCIEL

La durabilité sociale d'exploitations ovines en Cévennes gardoises

SOMMAIRE

1	L'agriculture en Cévennes gardoises : des forêts et des parcours	4
2	Méthodologie	7
3	Les réseaux relationnels	9
3.1	Les réseaux familiaux	9
3.2	Les relations de voisinage	10
3.3	Les relations avec la profession agricole	11
3.3.1	L'entraide et le travail partagé	11
3.3.2	Les mandats professionnels	12
3.3.4	Les réseaux commerciaux	13
3.5	L'engagement auprès des associations ou des organisations locales	14
4	L'insertion territoriale	15
4.1	L'accès au foncier : dualité entre propriété foncière et droit d'usage	15
4.2	La proximité des services	16
4.3	L'emploi	16
4.5	Les services rendus par les exploitations	17
5	Sens du métier et identité professionnelle	18
5.1	La passion au cœur du métier	18
5.2	Une image du métier parfois malmenée	18
5.3	La vente directe donne un autre sens au métier	19
6	L'organisation du travail	20
6.1	Le gardiennage en concurrence avec les autres activités de l'exploitation	20
6.2	Le multi-usage	20
6.3	Se faire remplacer sur l'exploitation	21
6.4	Travail et mixité des ateliers	21
6.6	Les particularités de la vente en circuits courts (auprès de bouchers, sur les marchés, en magasin)	22
6.7	Trop d'un labeur quelques fois pénible	22
7	Qualité de vie, confort de travail et santé	23
7.1	La transhumance, un moment privilégié	23
7.2	Equilibre vie privée, vie professionnelle	23
7.3	Le confort matériel	23
7.4	Les sources de stress	24
7.4.1	Les contrôles	24
7.4.2	Les incertitudes sur l'avenir	24

8	Evolution des compétences	25
8.1	Un métier qui évolue.....	25
8.2	La formation devient indispensable	25
8.3	Le recours au conseil.....	26
9	Installation, transmission et durabilité intergénérationnelle	27

1 L'AGRICULTURE EN CÉVENNES GARDOISES : DES FORÊTS ET DES PARCOURS

Le Parc National des Cévennes (PNC) est constitué de quatre entités géographiques distinctes : le massif de l'Aigoual, les Causses du Méjean et du Sauveterre, le Mont Lozère et les Vallées cévenoles. Il est le seul parc national habité par une population permanente significative (~75 000 habitants), y compris dans le cœur, espace protégé et réglementé. La charte du Parc national des Cévennes, à laquelle adhèrent 120 communes, définit le projet du territoire. Le PNC a pour mission de protéger la culture, la nature, le patrimoine, les paysages, l'eau et les milieux aquatiques en dynamisant le tourisme, en valorisant la forêt, en favorisant l'agriculture et en soutenant une chasse gestionnaire. Dans le PNC, les habitants, exploitants agricoles, forestiers et artisans, par leur activité quotidienne, sont les véritables gestionnaires des patrimoines.

C'est un territoire rural de moyenne montagne faiblement peuplé (~ 20 habitants/km²) et enclavé puisque plus d'un habitant sur 2 se situe à plus de 30 minutes d'un service d'urgence. Le territoire n'offre pas assez d'emplois aux résidents et 3/10 travaillent hors du territoire.

Au sein de la sphère productive, l'agriculture tient encore une place importante, mais est moins présente que dans l'ensemble rural régional. L'originalité du Parc tient à la diversité de ses territoires agricoles. L'élevage tient une grande place avec essentiellement des bovins viande, des ovins allaitants et des caprins. La viticulture, l'arboriculture et le maraîchage sont fortement concurrencés par les zones basses du Piémont.

Pour en savoir plus : <http://www.cevennes-parcnational.fr/fr>

En Cévennes, on enregistre dans l'espace agricole, une dominante forte de surfaces en parcours et surtout d'espaces boisés ("naturels" ou plantés), avec notamment des bois d'anciennes châtaigneraies et des plantations de résineux réalisées par l'ONF ou par les propriétaires privés. Dans certaines communes des Hautes Cévennes, la forêt peut ainsi atteindre jusqu'à 90% du territoire. Nombre d'exploitations sont de petite taille, à revenus modestes et cumulent souvent plusieurs productions.

Les systèmes et modes d'organisation sont contrastés :

- ceux qui "tiennent" peu d'espace comme les producteurs d'oignons doux organisés autour de la Coopérative Origine Cévennes (même s'ils peuvent avoir un impact paysager fort dans certaines vallées) mais participent fortement à la vie économique et rurale par les emplois directs et indirects (coopérative, approvisionnement, commerce, ...)
- Les éleveurs ovins viande qui ont la capacité d'entretenir des espaces pastoraux importants, mais avec peu d'emploi généré par unité de surface et une économie fortement dépendante des aides ou de la rémunération de services. Leurs agneaux sont commercialisés avec des coopératives situées hors zone.
- Les éleveurs caprins qui valorisent, pour plus de 80 % d'entre eux, leur production en direct dans le cadre de l'AOP Pélardon.

La région est riche de ses productions agricoles démarquées : oignon doux des Cévennes, pomme Reinette du Vigan, Pélardon. Dans le secteur concerné, l'oignon doux des Cévennes, qui bénéficie d'un label AOP, connaît une dynamique forte avec 2 à 3 installations par an. La coopérative "Origine Cévennes" structure fortement la production et le marché. Seulement 1 à 2 ha sont nécessaires pour un système spécialisé avec un couple d'agriculteurs (et de la main-d'œuvre d'appoint). Pour nombre d'acteurs, cette production constitue un des axes d'avenir du territoire avec le risque de spécialisation "oignons doux", et donc d'abandon de l'élevage au changement de génération.

L'avenir de l'agriculture est sous-tendu par plusieurs enjeux :

Le maintien de l'ouverture des milieux

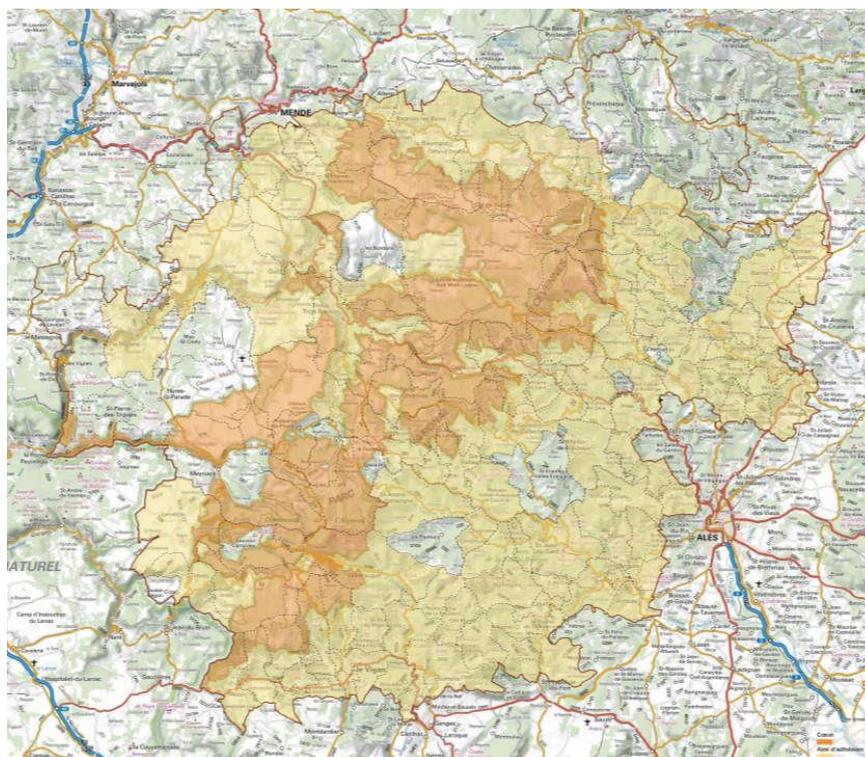
La zone est menacée de déprise agricole et de fermeture des milieux, alors que de nombreux sites d'intérêt exceptionnels maillent le territoire induisant un fort potentiel touristique. De nombreux territoires sont stratégiques en matière de maintien de la biodiversité et certains secteurs sont très sensibles aux risques d'incendie. La présence du Parc National des Cévennes accentue la prise en compte de cet enjeu dont la résolution passe en particulier, par le maintien des activités de l'agro-pastoralisme et d'une sylviculture respectueuse de l'environnement.

Le risque de dépopulation est important et la désertification complète n'est plus à exclure dans certaines communes. Développer l'habitat permanent et un minimum de vie économique et d'emploi dans les vallées est une autre des priorités. Là encore l'agriculture a un rôle à jouer et ce d'autant plus que de nombreuses petites industries locales ont fermé leur porte.

La qualité et l'identification des productions

L'image "Cévennes" est réputée porteuse et "vendable". La concurrence avec les produits d'autres régions est vouée à l'échec si on se limite à des produits standards, d'autant que les faibles quantités produites n'incitent pas les entreprises à se déployer sur la zone et à investir dans les politiques de qualité ciblées "Cévennes". Nombreux sont les producteurs qui commercialisent leurs produits en direct ou auprès de la Coopérative Origine Cévennes, installée depuis 1991.

*Carte du Parc National des Cévennes
(en marron : cœur du PNC ; en jaune : aire d'adhésion)*



L'accès au foncier

La concurrence extra-agricole (tourisme, résidences, chasse, forêt) pour l'acquisition de foncier ou de bâti et la concurrence interne pour des installations ou des agrandissements sont très fortes. Ce phénomène est accru par le morcellement du foncier entraîné par les héritages successifs car les propriétaires soit ne veulent pas se séparer de leur bien, seul lien sentimental qui leur reste comme rappel de leur origine, soit attendent la montée des enchères. Ces menaces mettent en péril les exploitations en place et celles à venir. Les projets d'installations actuels sont souvent fondés sur des systèmes pluriactifs (voire avec le RSA ou en tant que cotisants solidaires), diversifiés, parfois sans aides, sur quelques ha de châtaigneraie, avec de petites surfaces pour du maraîchage ou des petits fruits, et des systèmes caprins de très petites dimensions et peu pérennes.

Le travail

Important quel que soit le système, le travail l'est de manière particulière pour les éleveurs ovins viande, au centre de notre étude, avec le pâturage d'espaces peu productifs et donc très étendus. Le foncier est généralement réparti entre une multitude de propriétaires, parfois peu désireux de s'engager dans des contractualisations longues. Les éleveurs ont alors des difficultés pour aménager à leur gré le territoire utilisé, lequel est, de surcroît, fréquemment parcouru par divers usagers : randonneurs, chasseurs, cueilleurs, ... Les difficultés d'aménagement de points d'eau ou de clôtures imposent de lourdes contraintes de travail avec notamment l'obligation du gardiennage sur une bonne part sinon la totalité de l'année. Enfin, déplacements, éloignement, gardiennage,... génèrent un isolement professionnel peu propice à la modernisation des exploitations. D'autant qu'une des conditions de réussite de ces systèmes réside dans une conduite économe en investissements en bâtiments et matériels, généralement vétustes et mal adaptés.

2 MÉTHODOLOGIE

Dans cette étude, nous avons croisé les regards d'éleveurs et d'acteurs locaux.

Les entretiens avaient pour but de comprendre les éléments que les exploitants mettent en avant quand ils parlent de durabilité sociale. Afin de caractériser les liens tissés entre les exploitations et leur territoire et de bien en comprendre les enjeux, sept entretiens auprès d'acteurs territoriaux ont été conduits auprès de la MSA, de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), de l'entente départementale Causses et Cévennes, de la Coopérative Origine Cévennes, du Parc National des Cévennes ainsi que de collectivités territoriales (mairie, office du tourisme).

Les élevages ovins des huit éleveurs rencontrés sont pastoraux et transhumant en période estivale (en plus d'une transhumance hivernale pour deux d'entre eux). Les troupes ovines se situent entre 150 et 300 brebis sauf pour l'une qui atteint les 450 brebis.

Parmi les huit éleveurs ovins viande rencontrés, quatre produisaient aussi des oignons doux des Cévennes. Au moins deux personnes travaillent sur l'exploitation lorsqu'il y a un atelier d'oignons doux (deux Gaec parent/enfant(s), un Gaec deux frères, un couple). Trois exploitations livrent leur production d'oignons à la Coopérative Origine Cévennes, la quatrième mise sur la vente directe notamment dans des magasins.

Seulement trois éleveurs sur les huit sont spécialisés. Ils conduisent seuls leur troupeau (avec un peu d'aide des parents retraités pour l'un d'entre eux). Deux d'entre eux, installés hors cadre familial pratiquent la vente directe pour au moins une partie de la production ovine.

Dans la huitième exploitation, les deux frères conduisent un atelier ovin viande et un de maraîchage dont les produits sont écoulés sur les marchés à proximité d'Alès.

Caractéristiques des exploitations enquêtées

<i>Exploitation</i>	<i>Collectif de travail</i>	<i>Système ovin</i>
Ovin viande spécialisé 600 brebis	Eleveur + parents retraités	Transhumant été + hiver – gardiennage – agneaux légers vendus en organisation de producteurs
Ovin viande spécialisé 250 brebis	Eleveur	Ovin transhumant été– Agneaux vendus légers en organisation de producteurs + vente en circuit court
Ovin viande spécialisé 150 brebis	Eleveur	Transhumant été – Vente directe des agneaux en circuit court
Ovin viande + maraîchage 400 brebis <i>[Vente en circuit court des produits de maraîchage]</i>	2 frères	Transhumant été – gardiennage – agneaux vendus légers en organisation de producteurs – autonomie en foin/paille/céréales
Ovin viande + oignons doux + pommes de terre + fruits 310 brebis <i>[Vente en circuit court des confitures, oignons, pommes de terre]</i>	Couple	Transhumant été– gardiennage – agneaux vendus légers en organisation de producteurs
Ovin viande + oignons doux + pommes de terre 300 brebis <i>[Vente des oignons à la Coopérative Origine Cévennes]</i>	GAEC mère + 2 frères	Transhumant été – Agneaux vendus légers en organisation de producteurs
Ovin viande + oignons doux 450 brebis <i>[Vente des oignons à la Coopérative Origine Cévennes]</i>	GAEC père - fils	Transhumant été + hiver – Agneaux vendus légers en organisation de producteurs + vente en circuit court
Ovins viande + oignons doux 250 brebis <i>[Vente des oignons à la Coopérative Origine Cévennes]</i>	GAEC deux frères	Transhumant été - Agneaux vendus légers en organisation de producteurs + vente en circuit court



Le territoire¹ est une entité physique, spatiale et aussi sociale, vue comme une société et des institutions en interaction à l'échelle locale. Les élevages sont ainsi considérés comme des systèmes techniques intriqués dans des collectifs et des sociétés humaines.

Les exploitants peuvent être impliqués dans différents réseaux :

- les réseaux familiaux : proches ou en rupture, notamment pour les néo-habitants ;
- de voisinage, qui peuvent les inciter à modifier leurs pratiques agricoles, à créer gîtes ou ateliers de vente directe ;
- associatifs et politiques créés par un même centre d'intérêt ;
- professionnels ;
- de commercialisation, surtout pour les circuits courts.

3.1 Les réseaux familiaux

Le travail des parents (sous forme d'association ou de bénévolat) sur l'exploitation, facilite la vie de certains éleveurs, surtout lorsqu'ils sont les seuls à habiter sur le site de l'exploitation. L'arrêt de leur activité est à anticiper pour affirmer une durabilité intergénérationnelle.

Un éleveur travaille en entraide avec son cousin (tonte, repiquage des oignons) qui vit à proximité. Ils achètent du matériel en commun, se prêtent celui qui leur est propre, se "dépannent" pour les fournitures/aliment. L'éleveur garde les brebis de son cousin en transhumance hivernale qui en retour transporte des balles de foin pour lui.

« Pour l'instant ça se passe bien. On ne regarde pas trop. C'est sûr que quand il y a quelque chose à dire, il faut le dire. Si moi j'ai besoin, qu'il me manque quelque chose, je l'appelle. Il me le donne. On est en compte depuis le mois d'août et puis on regardera en gros si c'est équilibré ».

Construire une famille est également un moyen d'être soutenu en cas de problème ou de doute, de ne pas être seul le soir après le travail, d'avoir un objectif de vie. Avoir des enfants est un élément de durabilité sociale et de transmission. Le célibat fait aussi partie du débat autour de la durabilité sociale.

« Voilà le Causse Méjean, l'hiver, il arrive très tôt. Après c'est se lever dans le brouillard, se lever dans le froid, c'est être isolé... parce que c'est beau d'avoir 500 ha autour de soi mais ne pas avoir de voisin, ne vivre qu'avec ses animaux, replié sur soi-même. Ça incite pas forcément à avoir une vie de famille parce qu'il faut faire 10 km pour amener les enfants à l'école ».

¹ Manoli C., Ickowicz A. Josien E., Dedieu B., 2011. Comment caractériser les relations entre élevages et territoires ? Une revue de la diversité des approches existant dans la littérature. 18^{es} Renc. Rech. Rum. pp 361-367.

3.2 Les relations de voisinage

Pour certaines exploitations, notamment lorsqu'il y a une très forte proximité des animaux ou du site d'exploitation avec le village, la cohabitation peut se montrer difficile, en particulier avec les néo-habitants pouvant aller jusqu'au conflit et au procès.

« Mon père était installé à 300 mètres de distance du village. Maintenant, je suis dans le village. Les voisins ont planté des fleurs et ils ne veulent pas clôturer. Tout le dessous du village où j'ai des parcs et tout ça, je ne peux plus y accéder. J'ai ouvert un passage dans les bois pour contourner le village. Honnêtement, chez nous, ça devient vraiment compliqué ».

Deux points, concernant les oignons doux, peuvent heurter la sensibilité des habitants : la construction d'importants bassins de rétention d'eau pour l'arrosage après le 1er juillet qui dégrade l'esthétique paysagère et les traitements phytosanitaires répétitifs.

« Ils viennent nous voir quand on traite oui. Justement avec les oignons on fait une culture raisonnée. On a des stations météo dans chaque coin et on traite vraiment en préventif, pas de produit fort quoi. Mais dès qu'ils [les voisins] voient l'atomiseur, ça suffit ».

Les représentations de ces nouveaux habitants reposent sur des images, réelles ou supposées, de calme, de douceur de vivre, de rapports conviviaux. Les nuisances agricoles (odeurs, mouches, bruit, salissement des rues ou des routes, etc.) ne font pas partie de leur tableau idéalisé de la vie à la campagne et n'ont pas été anticipées. Plus que des économies par rapport au mode de vie urbain, ces néo-habitants recherchent une nouvelle façon de vivre plus hédoniste, plus authentique (plus proche de la nature) et une valorisation des ressources locales. Certains éleveurs, dont la plupart sont installés sur place depuis plusieurs générations, attendraient plutôt qu'ils s'adaptent au mode de vie rural existant, ne se polarisent pas sur ces nuisances et ils regrettent que bien trop souvent, les édiles leur donnent raison. Ces postures peuvent, dans certains cas, conduire au conflit. Une intégration réussie se fonde sur un système de relation qui met en œuvre les populations locales pour construire une nouvelle ruralité.

« Impliquer les communes, les élus dans la vie des troupeaux. Si vous voulez des espaces ouverts il faut accepter des bêtes parfois sur les chemins. Les mairies doivent être un peu tampon entre les gens qui veulent bien les bêtes mais pas les mouches... et des éleveurs ».

Le soutien des acteurs locaux est indispensable pour apaiser et réguler les relations de proximité. Le maire de Valleraugue, par exemple, reste vigilant quant au respect de l'outil de travail des éleveurs.

« Nous on a la complexité d'avoir beaucoup de maisons secondaires, bon après quand ça se revend les gens ne connaissent pas les us et coutumes du coin, ferment certains chemins. Il faut être assez vigilant là-dessus ».

D'autres éleveurs encouragent interconnaissance et diplomatie. La compréhension des aspirations des populations rurales facilite le dialogue et la cohabitation.

« Il faut se mettre du côté des gens. Ne pas se croire en terrain conquis. S'adapter. Être à l'écoute ».

Quelques fois la cohabitation entre exploitants se révèle épineuse. Le Parc National des Cévennes s'engage dans l'accompagnement, aux côtés des autres organismes agricoles, des jeunes installés. Il les soutient notamment face à une population locale peu encline à accepter ces jeunes porteurs de projets quelques fois atypiques.

3.3 Les relations avec la profession agricole

3.3.1 L'entraide et le travail partagé

Les Cuma sont peu présentes car la densité des exploitations ovines est faible et les exploitations très éloignées les unes des autres, ce qui accentuerait l'individualisme des éleveurs.

« Il n'y a pas de possibilité de travail en commun. Il faut dire que c'est assez marginal, la garde, tout ça... »

« Chacun pour soi. Le commun, le collectif, ça ne marche pas. Les éleveurs sont très individualistes ».

Le recours à l'entraide est très contrasté. Pour les uns, elle demande de la disponibilité pour rendre le travail alors que le gardiennage réduit les possibilités d'effectuer les travaux de saison sur sa propre exploitation.

« Il n'y a pas de jalousie. Quand les gens s'entraident, c'est difficile de rendre le temps, on se sent responsable de quelque chose. Je préfère payer quelqu'un. Je ne prête plus de matériel. Après ça fait des histoires ».

Pour d'autres, les relations humaines sont essentielles à la résilience sociale.

« On a la commission de marquage des agnelles (4 ou 5 journées/an) : on fait ça à plusieurs. C'est un moment fort. Presque un prétexte pour se retrouver, échanger techniquement, sur le relationnel, comme on met beaucoup de temps pour aller chez l'un et l'autre, ça discute dans la voiture. C'est assez fort ».

Le GDA du Vigan était porteur, il y a une trentaine d'années, d'une dynamique locale et fédérait les jeunes installés avec un programme d'irrigation, la lutte pour le maintien de l'abattoir du Vigan ou une Cuma "curage du fumier" qui regroupait 30 bergeries.

« On parlait des néos à l'époque. Tout était à inventer. Alors qu'on avait fait une croix sur l'agriculture ici : tourisme et forêt en priorité ».

Aujourd'hui, l'association des races Raïole, Causse de Garrigues et Rouge du Roussillon constitue encore un point d'ancrage pour les éleveurs. L'association des Bergers de l'Aigoual, autant association locale que professionnelle promeut des produits ovins cévenols (marchés, repas champêtres à Valleraugue).

Etre partie prenante d'un groupement pastoral sécurise l'accès au foncier et fournit des aides pour améliorer les conditions de travail des bergers d'estive (cabanes, clôtures...). C'est ici que se joue le travail d'entraide.

« On se retrouve 1 fois/an en Assemblée Générale. On fait le bilan de l'année, on accompagne le troupeau, on vermifuge ensemble, parfois on remplace le berger, une journée à manger un bout. On fait du lien fort. C'est du collectif. Les jeunes qui arrivent y sont là-dedans ».

Le téléphone portable, une véritable révolution

Cet outil, contrairement à l'outil informatique, est parfaitement intégré dans le travail par tous les éleveurs pour joindre les collègues en cas de problème, de doute ou de questions. Il facilite les démarches administratives puisqu'il est devenu possible, même en gardant, de joindre ses interlocuteurs à des heures ouvrables. Mais...

« Avant le téléphone avait un fil à la patte. Et quand on rentrait manger le soir, la soupe était froide. Mais on se voyait physiquement. C'était fatigant mais on se voyait ».

3.3.2 Les mandats professionnels

Encore une fois, le gardiennage constitue un frein à leur participation mais l'entourage familial peut inciter à s'impliquer professionnellement. Le référentiel cognitif vise à améliorer les conditions d'exercice du métier en s'affranchissant au mieux des contraintes. La plupart des éleveurs rencontrés sont impliqués dans des responsabilités liées à la filière (Syndicat ovin...) voire transfilières, départementales ou régionales (Confédération Paysanne, GDA du Vigan, GDS) qui élargissent l'horizon, facilitent les rencontres et le dépassement des difficultés d'intégration ou les conflits locaux.

Les éleveurs sont peu impliqués dans les organisations de producteurs ovins qu'ils considèrent éloignées de leurs préoccupations cévenoles.

La coopérative "Origine Cévennes" compte plus de 100 adhérents pour près de 50 ha d'oignons grâce à son développement qui s'appuie sur des valeurs fortes : un attachement au terroir, le goût des produits de qualité, le respect de la nature. Elle offre aux producteurs la possibilité de s'impliquer de diverses manières :

- parrainer de nouveaux installés sous forme d'entraide informelle. Le producteur aîné vient chez celui qui débute à des moments clés de la production, en échange, le jeune rend de la main-d'œuvre ;
- les temps investis dans des actions de promotion et de communication sont rémunérés. Le producteur ainsi devient acteur de la vente de son produit ;
- des formations, voire des visites d'autres entreprises sont proposées aux producteurs.

Les producteurs ovins viande de la coopérative "Origine Cévennes" sont souvent issus de familles hostiles aux valeurs collectives. L'extension de leur surface de production d'oignons et les foires commerciales d'automne organisées par la coopérative "Origine Cévennes" qui se déroulent au même moment que les agnelages de descente d'estive, les a conduits à envisager un circuit de commercialisation pérenne qui favorise les rencontres entre producteurs.

« J'aime bien me tenir au courant un peu de tout et dire ce que je pense. J'aime bien voir du monde, discuter, je ne suis pas un ermite. On apprend toujours ».

« Et puis c'est l'Aveyron, ce n'est pas leur politique, c'est loin. Ca reste des commerciaux et des maquignons. Il faut discuter les prix. Et les brebis sont payées trois fois rien ».

« C'est une ouverture sur le fonctionnement de l'entreprise, ça offre ça aussi la coopérative ».

« Il y a 3 ou 4 ans, on est monté à Laguiole, à la coopérative Jeune Montagne. Au départ on voulait faire une formation compta avec les administrateurs pour les familiariser un peu avec les chiffres. Bon on s'est dit on va la délocaliser, on va aller là-haut. Et ça a été sympa. Ça leur a permis de voir comment une autre coop fonctionne. Ça a été enrichissant ».

« Il y en a justement un qui en plus est plutôt de nature 'repoussier' comme on dit chez nous et qui dit que finalement la coop, il y a le fait de se retrouver ensemble, il y a des échanges. Et ça, je trouve que c'est très vrai aussi ...»

3.3.4 Les réseaux commerciaux

Les Cévennes demeurent une terre de contrastes avec :

- Des producteurs d'oignons qui investissent dans une filière de qualité et une coopérative pour à la fois conquérir des marchés nationaux et conforter leur magasin de vente directe.
« En ayant une structure dédiée, justement on va ouvrir tout l'été. On n'aura pas les oignons mais il faut autre chose. On lance un appel à projet auprès de nos producteurs. Et puis aussi auprès de producteurs qui seraient adhérents, ou pas, chez nous mais qui seraient positionnés sur des produits carnés. On peut créer un partenariat là-dessus aussi ».
- Des éleveurs ovins impliqués exclusivement dans des filières longues extra-départementales aboutissant à une simplification du mode de commercialisation (vente d'agneaux légers à une organisation de producteurs). Ils privilégient l'économie de charge plutôt que la démarcation. La vente d'agneaux légers réduit le travail de commercialisation et d'alimentation dans les bâtiments rarement mécanisés.
« On va voir cette année les agneaux comment ça va tirer. Je les ai fait partir (légers) fin mars et la coopérative me les a payés 70 euros. Ils ont fait 14.8 kg de moyenne. Je n'ai pas cherché honnêtement. Ça ne vaut pas le coup d'engraisser là. En principe j'engraisais tout mais j'en avais pour 17 000 € d'aliments ».
- D'autres valorisent une partie de leurs produits localement.
« Quand on va là-bas il faut s'habiller comme un cosmonaute, il faut un véhicule pour... Pour un abattoir rural, les normes sont trop élevées. Et c'est un autre travail. On est un peu loin ici même si des gens de Montpellier sont venus cette année. En bas les mâles sont vendus très chers (250-300 €) ici 150-200 ».

La vente en circuit court est encouragée par les acteurs locaux

Certains acteurs locaux (maire, office de tourisme, coopérative Origine Cévennes) cherchent à recréer des liens entre consommateurs et agriculteurs. La zone, riche de son tourisme rural en quête d'authenticité, est propice à ces transformations. Le Parc National des Cévennes, par exemple, octroie des aides aux cantines qui s'approvisionnent auprès des producteurs locaux, des ateliers de transformation et des boutiques paysannes. L'Office du Tourisme assure la promotion et la mise en valeur des produits, des aspects culturels et des paysages.

Les producteurs ovins sont peu concernés par ces actions car ils sont en estive pendant la période la plus touristique et parce que la chaîne abattage - découpe - transformation-conservation reste lourde à gérer. Les productions végétales (maraîchage, oignons doux, confiture, pommes de terre) sont plus propices à la vente directe.

« On fait les animations au moment où il y a le plus d'affluence et eux c'est le moment où ils ont le plus de boulot ».

3.5 L'engagement auprès des associations ou des organisations locales

Pour certains acteurs, un réseau social riche est synonyme de durabilité.

« Je vois d'autres parents d'élèves de l'école de mes enfants, lui est agriculteur, elle est institutrice. Je le vois régulièrement venir chercher ses enfants, participer aux activités. Il a même proposé aux enfants de venir voir son exploitation. Ils ont la maison qui est à côté. Ils n'ont pas l'air de rouler sur l'or non plus, mais ils ont une vie sociale qui, à mon sens, permet de mieux accepter la pénibilité de ces métiers ».

Sur Valleraugue, les associations sont nombreuses et dynamiques, on en dénombre plus de 80 pour 1000 habitants. Selon les acteurs territoriaux, les exploitants sont très présents dans les collectivités territoriales (un conseiller municipal de Valleraugue est éleveur et producteur d'oignons doux) et parties prenantes de la vie locale comme les autres habitants de la commune. Un atelier spécifique à l'agriculture a permis d'inscrire la préservation des terres agricoles et des parcours dans le nouveau PLU² de Valleraugue. Les éleveurs ont acquis le droit de construire des bergeries-tunnels, indispensables aux conduites économes des systèmes cévenols, en accord avec le PNC, pourtant pointilleux sur l'architecture locale.

« Ils sont comme tout le monde, ils aiment bien leur travail mais ils aiment aussi faire quelque chose à côté. Ils participent à la vie de la mairie, à la vie associative, des syndicats, de l'église protestante ».

Le degré d'implication varie selon les éleveurs. Certains se concentrent sur les mandats professionnels agricoles, d'autres, notamment les producteurs d'oignons doux, s'impliquent auprès de l'Office du Tourisme et de la mairie avec les sites remarquables du goût dans le Programme National de l'Alimentation. Quelques-uns participent aussi aux rendez-vous paysans, visites gratuites d'exploitations essentiellement en juillet et août. L'Office du Tourisme a dû déployer des trésors d'énergie pour améliorer l'image de l'agriculture cévenole, promouvoir son ouverture et sa capacité à accueillir les touristes.

En partenariat avec des associations de producteurs, des foires aux produits du terroir sont organisées telles la Comédie des Cévennes, qui se tient annuellement à Montpellier, et les marchés nocturnes estivaux à Valleraugue. Les agriculteurs ont une place dans le conseil d'administration de l'Office du Tourisme. L'association "les Bergers de l'Aigoual" valorise les produits des éleveurs et la fête de la transhumance (organisée par la Chambre d'agriculture, le PNC et la Communauté de Communes Causse-Aigoual-Cévennes) rassemble jusqu'à 10 000 personnes, promeut l'élevage et sensibilise les jeunes aux métiers.

« Quand on parle de promotion on parle de promotion des territoires mais c'est très large. C'est tous les savoir-faire qu'il y a sur le territoire, c'est les productions qui influent en fait sur la qualité du tourisme. On a des produits du terroir, on a tout le boulot fait au niveau paysager ».

La confrontation au tourisme et à l'environnement social en général est bien vécue par les producteurs en vente directe, les autres sont beaucoup plus mitigés et arguent qu'ils n'ont pas suffisamment de temps à y consacrer. Certains éleveurs ovins viande, par exemple, redoutent les touristes pendant la transhumance qui perturbent les animaux et les dérangent dans leur travail.

« Non, je n'ai pas d'implication. Je n'ai pas le temps, puis ça ne me dit pas. J'allais à la chasse mais je n'y vais plus. Je n'ai pas le temps. Et puis il y a une ambiance, ce n'est pas intéressant. Je cohabite avec eux et puis voilà ».

Certains éleveurs estiment que la prise de responsabilité dans la vie associative ou les mandats électifs, met à mal la neutralité vis-à-vis des propriétaires fonciers ou des clients potentiels, des amalgames entre intérêt collectif et individuel pouvant survenir ou être supposés. La vigilance s'impose et pèse sur les choix d'implication des éleveurs dans leur environnement social.

« Il y a le risque que tout se mélange. Ne pas donner l'impression qu'on se favorise. Tout le monde se connaît, on connaît tout le monde. Il faut faire attention ».

² Plan Local d'Urbanisme

4 L'INSERTION TERRITORIALE

4.1 L'accès au foncier³ : dualité entre propriété foncière et droit d'usage

Le droit de pâture ne constitue pas un droit de jouissance du fonds, mais d'usage sur la propriété d'autrui. Les rapports antagonistes entre le pastoralisme et la propriété privée sont codifiés par le droit d'usage. L'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO du site Causses-Cévennes pour ces paysages agropastoraux milite pour le renforcer.

Encore aujourd'hui, les éleveurs ont du mal à imaginer le lien entre le bien classé et leur activité au quotidien. Les effets se font encore très peu sentir pour enrayer la déprise.

Le **pacte pastoral**, signé le 13 mai 2015, est fondé sur une approche territoriale qui dépasse le cadre de la propriété. Il conjugue intérêt général (bien UNESCO) et intérêt collectif local. Les maires peuvent s'appuyer sur cet outil politico-juridique (le propriétaire doit explicitement s'opposer au passage du troupeau) pour appliquer les nouvelles lois de servitude de passage ou de zonage pastoral. Sur les 60 éleveurs concernés, 58 ont participé à son élaboration (mais dans les 8 entretiens d'éleveurs, un seul, instigateur du dispositif, s'est exprimé sur le "pacte pastoral").

Le pacte pastoral conforte l'éleveur dans sa fonction sociale, reconnaît et met en valeur son activité. Il patrimonialise le métier d'éleveur avec l'objectif de le maintenir, de le développer. L'affichage en mairies et à l'office du tourisme en assure la promotion, mais les moyens que pourront mettre en place les organisations publiques pour le faire vivre et le bénéficier qu'en tireront les éleveurs ne sont pas encore visibles.

« On respecte bien sûr la propriété privée mais il y a un intérêt de tous. Le pastoralisme finalement c'est une manière de maintenir une multifonctionnalité de l'espace, d'ouvrir les milieux, etc. Personne n'est vraiment perdant là-dedans. Sauf celui qui veut clore sa propriété. Il met 3 mètres de hauteur s'il veut de grillage, des miradors, etc. En tous cas, nous, on peut pas intervenir là-dessus. Seulement très peu de gens font ça ».

« Nous en tant que collectivité on peut essayer de leur garantir de préserver les terres agricoles pour leur permettre de continuer à exercer leur métier. On s'appuie sur le pacte pastoral avec des engagements qui ont été pris, sûrement opposables mais pris ».

« Mine de rien, c'est une vraie reconnaissance sociale et même territoriale. La reconnaissance mondiale, il s'en fout un peu, entre nous. Et par contre, et c'est là, il va à la mairie et il voit le pacte pastoral affiché. Il va se sentir un peu concerné. Et donc ça lui donnera un peu moins de motivation à aller se pendre quoi. Et il se dit et non, moi j'ai une place, je suis reconnu. Et ça permet aux touristes et aux autres de voir que c'est une valeur le pastoralisme. Le mec après il va s'arrêter 'Ah, il y a un troupeau sur la route. Ah oui mais c'est vrai je suis en territoire pastoral ».

³ Barrière O., Bes C., 2017. Droit foncier et pastoralisme, entre propriété et territoire. Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement. Volume 17. Numéro 1. Mai 2017. <http://vertigo.revues.org/18362> ; DOI : 10.4000/vertigo.18362

<http://www.causses-et-cevennes.fr/actualites/un-pacte-pastoral-intercommunal-a-ete-signe-pour-et-par-les-acteurs-du-territoire-causses-aigoual-cevennes-terres-solidaires/>

4.2 La proximité des services

Elle est forcément relative mais pour tous les éleveurs interrogés, ¼ d'h de voiture pour accéder aux principaux services de base est considéré comme proche. A Valleraugue, ceux qui ont des enfants bénéficient du ramassage scolaire à des prix attractifs ainsi que de la garderie à 1 € par jour. Les concessionnaires et réparateurs de matériel nécessitent des déplacements de plus grande ampleur. Les éleveurs font valoir la commodité des commandes via internet, les réseaux locaux de distribution ... et la "relative" proximité de Montpellier.

Les éleveurs enquêtés ne sont pas amateurs de culture ni de loisirs, soit parce que leur choix de vie est orienté vers d'autres activités, soit parce l'offre est localement peu développée et peu alléchante.

« C'est sûr que chaque fois il faut prendre la voiture. On commande beaucoup sur internet (meubles) maintenant. Du coup on a moins besoin d'aller sur Montpellier. Ça me va bien ».

« On commande des produits Bio par une association. Et un réseau se met en place en viandes et en fromages... Et puis on est à 1 h de Montpellier ».

« Le cinéma au Vigan ? C'est moyen et souvent ça vole bas ! Et le soir, on n'a envie que d'une chose : se reposer ».

4.3 L'emploi

Notamment pour les éleveurs d'oignons doux qui emploient du personnel saisonnier (repiquage en mai et récolte en août), le recrutement local n'est pas toujours facile et les producteurs misent plutôt sur des travailleurs saisonniers d'autres départements ou de pays étrangers qui connaissent le métier et viennent régulièrement sur l'exploitation.

La production d'oignons doux conforte les emplois locaux et l'installation de gens du cru. Peu de néo-ruraux ont réussi dans cette production faiblement mécanisée à cause des difficultés d'insertion sociale et donc du manque de coups de main pour un travail dur, pénible et répétitif.

La coopérative "Origine Cévennes" a créé près de 20 emplois, maintient une centaine de producteurs ainsi que des saisonniers pour les récoltes.

« Ce sont des saisonniers qui ont l'habitude, il y a 5/6 ans qu'ils reviennent. Et eux, ils ont un fourgon aménagé ou alors ils viennent ils ont des tentes ».

« Les quelques néos qui s'y sont essayé n'ont pas réussi. C'est un constat. Ça nous a questionnés. On s'est dit nous-même structure on n'est pas capable d'accompagner ces gens. Quelqu'un qui débarque comme ça, qui n'a pas son réseau aussi, ça marche comme ça, ben le simple conseil technique tel que nous on le propose ne suffit pas. Le projet de vie il n'a pas collé à un moment donné, c'est ça. Et puis aussi, dans l'oignon encore une fois, il y a une partie du travail qui est valorisante, qui est intéressante. Et puis après il y a aussi, il ne faut pas oublier toute une partie du travail qui est très monotone, très manuelle. Et ça, les gens quand ils découvrent cette partie-là, quelques fois, ils déchantent. En hiver, de 8 h du matin à cinq heures du soir, tu passes ton temps à nettoyer des oignons. Il y a des gens qui ont craqué là-dessus ».

Mais... *« Ce ne sont pas 50 ha d'oignons doux qui peuvent entretenir les 8 000 ha de la commune de Valleraugue ».*

4.5 Les services rendus par les exploitations

Les éleveurs contribuent au maintien des collectivités territoriales et des services existants sur les communes.

« Ils amènent des gosses à l'école. Puis c'est tout ce qu'on ne peut pas mesurer, c'est l'entretien des milieux, c'est l'image. Ça fait partie du tableau quoi. Ce sont des gens qui habitent ici, qui vivent ici, qui consomment ici. Ils font vivre le pays quoi ».

« Des éleveurs, c'est potentiellement des familles sur le territoire et des services publics qui en dépendent. Si on manque d'agriculteurs, ce sont des fermetures de classe... c'est une réaction en chaîne, les médecins, les vétérinaires... on a plus de vétérinaires de ferme que de vétérinaires d'animaux de compagnie ».

Certains élus sont persuadés de l'importance de l'élevage et de l'agriculture en général pour prévenir les incendies grâce au pâturage en complément du brûlage dirigé pratiqué par les pompiers. L'entretien du territoire constitue une forme de reconnaissance des propriétaires fonciers vis-à-vis du métier d'éleveur qui nécessite confiance et négociation.

« C'est en confiance. Les gens avec qui je travaille, ils ne me feraient pas de fermage. Ça ne représente que des petites parcelles. Les propriétaires préfèrent rester libre ».

L'inscription du bien UNESCO "Causse-Cévennes" illustre la reconnaissance mondiale des paysages façonnés par les activités agropastorales.

« L'inscription au patrimoine mondial est une reconnaissance du travail des agriculteurs et pourtant aujourd'hui, ils sont encore à se poser la question mais à quoi je sers ».

Le Parc National des Cévennes se veut un Parc "vivant", pas concentré sur quelques bourgs. Il défend cette spécificité cévenole et un de ses objectifs est d'installer au moins un agriculteur par hameau notamment dans la zone cœur, tout en ayant conscience des dangers de l'isolement. Pour aider au **maintien du bâti**, il subventionne les agriculteurs de la zone cœur à 100% du surcoût induit par la réglementation propre au Parc. En Cévennes, les agriculteurs représentent 20% de la population active vs 3% pour la France.

La coopérative Origine Cévennes soutient les initiatives des élus et de l'office du tourisme de création de produits **agro-touristiques**. Le Parc National des Cévennes initie, participe, aide ou soutient près de 500 **manifestations culturelles** notamment le "festival nature" qui, éclaté sur le territoire, organise toute l'année des actions de découverte de l'artisanat, de l'agriculture, etc.



5.1 La passion au cœur du métier

L'amour des animaux, de la garde la quasi-totalité de l'année et du travail en plein air, sont indispensables pour vivre dans ces zones âpres. Tous sont unanimes, on ne devient pas éleveur ovin viande en Cévennes pour gagner de l'argent.

« De toute façon, ce sont des passionnés, sinon, ils ne le font pas. Personnellement, je ne connais pas un berger qui a démissionné. Certes, c'est loin d'être facile. Je pense qu'ils souhaiteraient davantage vivre de leur travail qu'avec ces compléments d'aide. Ils ont la chance d'avoir le travail de leurs ancêtres et le leur a été reconnu ».

« Ce n'est sûrement pas le côté financier, c'est sûr. Je les aime trop ces brebis. Si jamais il me faut diminuer le troupeau, ce ne sera pas pareil. Je n'y arriverai pas. Ce sera le plus dur. Je les connais toutes ».

L'attachement au terroir est aussi constitutif de l'identité des éleveurs.

« On est cévenol, on ne devient pas cévenol ».

« Je suis d'ici et pour rien au monde je partirai ailleurs. Je fais avec goût même que ça soit rude dans notre pays ».

Enfin, le métier d'éleveur évoque la liberté d'entreprendre et d'agir à sa guise.

« J'aime faire à mon idée. Etre libre de faire ce qu'on veut. Si un jour on a envie de perdre une heure avec quelqu'un, on le rattrape le soir. Enfin voilà, si j'ai envie de rentrer à 10h le soir, je rentre à 10h. Voilà, ne pas compter ses heures, un peu de liberté ».

... Même si le métier se complique désormais de tâches administratives.

« Avec l'élevage, il faut de plus en plus rendre des comptes, je ne sais pas où on va. Il faut vraiment en vouloir pour continuer : les mouvements d'animaux, les surfaces à déclarer... »

5.2 Une image du métier parfois malmenée

La société civile peut porter un regard péjoratif par exemple sur les aides perçues.

« Les gens du coin disent : oui mais quand même, vous touchez de l'argent et tout. Mais ils ne savent pas toutes les contraintes. Moi, je me suis engagé pour 5 ans et je languis que ça finisse pour me désengager ».

Et puis certaines politiques nationales résonnent comme la négation des métiers de l'élevage pastoral.

« La problématique du loup est à prendre en compte. Elle est antinomique avec le maintien du pastoralisme. Le loup est une non reconnaissance du métier d'éleveur en ce sens que la présence du loup est plus importante que celle de l'élevage ».

Améliorer l'image du métier devient ainsi un enjeu fort. Alors qu'à l'extérieur l'image de la production d'oignons doux est excellente, localement elle est réputée "pollueuse" en raison du grand nombre de traitements. La coopérative "Origine Cévennes" cible les écoles et les élus afin de faire (re)connaître l'intérêt de cette culture, ce qui contribue également à mieux négocier les baux et ainsi affermir la stabilité des producteurs.

« Il y a un enjeu social fort. On est la production agricole principale dans un secteur. Mais on se fait aussi taper dessus, montrer du doigt en disant vous traitez à outrance. Ça a été rude un certain nombre d'années. Il faut expliquer aux gens. Et ça c'est important cette reconnaissance. Sinon il y a des soucis quoi ».

Un film intitulé "Paroles de producteurs" a été réalisé sur la coopérative il y a 5 ou 6 ans, avec un objectif identitaire.

« La projection aux adhérents c'était un moment fort. On s'est rendu compte qu'ils s'exprimaient plutôt très très bien. Enfin c'est agréable ... »

5.3 La vente directe donne un autre sens au métier

Lorsqu'elle est pratiquée, elle enrichit les facettes du métier en impliquant une proximité relationnelle avec la clientèle (tenue d'un fichier client et relance régulière) dans le cadre de points de vente, de marchés ou de livraisons. Ceux qui ont développé des responsabilités (exemple : présidence d'une boutique paysanne au Vigan) considèrent la vente comme un métier à part entière, différent de celui de l'élevage.

« On fait tout le processus, on réfléchit, on fait le projet, on vend. C'est un métier créatif... »

« Je descends les agneaux le dimanche soir à l'abattoir et je livre le vendredi matin. Je vends de la viande moins cher que les bouchers et je fais toute la boucle ».

« On fait à la demande des clients, sous vide, pas sous vide, gigot tranché... C'est surtout du bouche à oreille. Il y en a peut-être 2 sur 100 qui rappellent. J'avais un peu de mal à faire ça, à rappeler les gens, à les forcer quoi. Finalement, on se rend compte qu'ils sont contents qu'on leur demande ».



6.1 Le gardiennage en concurrence avec les autres activités de l'exploitation

Les difficultés d'accès au foncier, générant des contraintes d'éloignement et l'impossibilité pour l'éleveur d'implanter des clôtures, précarisent l'alimentation du troupeau mais la désertification est telle qu'il est plus facile aujourd'hui de trouver des terres à pâturer (certains propriétaires les proposent aux éleveurs), mais l'éloignement reste compliqué à gérer.

L'alimentation des brebis, via le gardiennage, est souvent considérée comme la tâche prioritaire de l'élevage et toutes les autres activités s'organisent autour d'elle, notamment les foins, le repiquage des oignons en mai ou la récolte à l'automne.

La garde nécessite de simplifier la conduite du troupeau. Les agnelages sont souvent groupés afin que l'éleveur n'ait à garder qu'un seul lot à la fois.

Certains éleveurs imaginent des solutions pour diminuer le temps de garde et ainsi passer plus de temps en famille, soit par la création de parcs "du dimanche", soit par la mise en place du "lâcher dirigé" lorsque le territoire le permet.

« Déjà trouver des parcelles plus regroupées. Pour moi, ce serait le plus important. Quand tu as ta bergerie et tes terres autour, ça change le travail ».
« L'oignon, on est chez nous sur nos parcelles, on ne dépend de personne. Pour le troupeau, on est aussi chez les autres et là, on peut nous dire : 'si t'es pas content, reste chez toi' ! »

« Mais quand tu fais 2 ou 3 heures de tracteur et que tu vas garder pendant 3 ou 4 heures, après il te faut revenir le soir, il faut te remuer. En plus les brebis à cette époque on ne peut pas les laisser dedans, elles y crèvent de faim. Elles ont l'habitude de pâturer ».

« Moi je préfère autant quand tu t'y mets. Tout grouper, au moins c'est fait. Tu es en bergerie, tu fais manger, tu ramasses des agneaux. Tu fais que ça, après tu es tenté de vouloir garder ».

« J'avais envisagé de faire une clôture et puis un dimanche sur deux, je les laisse dedans maintenant. Parce que ma femme travaille à la maison de retraite et fait un week-end sur deux. Quand elle travaille, je travaille et le dimanche suivant, je les [les brebis] laisse dedans. Ça me coûte guère plus cher à la fin de l'année et on a quand même une autre vie ».

6.2 Le multi-usage

Il régit l'organisation du travail des éleveurs pastoraux, qui ne disposent souvent que de droits oraux de pâturage. Clôturer de vastes espaces où les bêtes ne séjournent que quelques heures à quelques jours par an, se révèle non rentable et les circuits de pâturage obéissent à des stratégies complexes d'alimentation avec plusieurs types de "repas" journaliers, difficiles à satisfaire par de la mise en parcs. Les cervidés concurrencent le pâturage, les sangliers labourent les (rares) parcelles en cultures et les loups attaquent les brebis. Heureusement les chasseurs régulent cette population.

Le multi-usage est bien vécu quand il est à bénéfice réciproque comme avec les chasseurs qui prélèvent des populations animales concurrentes avec l'activité agricole (parfois même, ils informent les éleveurs lors de chaque battue pour faciliter l'organisation du pâturage), mais la coordination n'est pas la règle.

« Déjà qu'on a la problématique 'sangliers'. C'est un fléau. Sur Aujac, les chasseurs en ont tué 40 de plus qu'à la même époque de l'année passée. Cela fait des dégâts sur les prés. Chaque année il faut ressemer beaucoup de prairies et réparer les clôtures. Les brebis n'arrivent pas à trouver les châtaignes, elles ont toutes été enterrées ».

« Pour nous, ce n'est pas assez chassé. On donne gratuitement 250 ha de notre propriété à l'association et ils ne nous demandent pas notre avis pour les périodes d'ouverture et de fermeture de chasse. On ferme 1.5 mois avant la fermeture nationale. J'aurais bien aimé monter ma société de chasse sur mes 250 ha, le problème c'est qu'il n'y a rien de continu. C'est pas de grosses parcelles comme dans l'Aveyron ».

Les attaques de loup marquent durablement l'éleveur qui vit en permanence avec l'angoisse de la prochaine. Les systèmes pastoraux sont largement exposés : structure foncière éclatée, période sans gardiennage, pâturage de nuit, absence de clôtures... L'organisation du travail s'en trouve bouleversée (mise en parc des animaux la nuit, diminution du lâcher dirigé...). Le Parc National des Cévennes prévoit un voyage avec un groupe d'éleveurs en Italie ou en Espagne pour comprendre la façon dont les éleveurs de ces pays vivent (ou pas) avec les loups.

« Ici c'est une nature anthropisée. Le loup a une image fautive de naturalité. On a plus besoin des agriculteurs que des loups ».

6.3 Se faire remplacer sur l'exploitation

Le remplacement des éleveurs se révèle souvent problématique, notamment pour le gardiennage riche en savoir-faire experts peu transmissibles. La polyvalence dans le collectif de travail facilite le remplacement, mais, même dans les Gaec, la personne qui s'occupe de l'autre atelier n'a souvent pas la capacité d'assurer la garde du troupeau ovin ou les agnelages. Un salarié partagé pourrait s'acquitter du gardiennage quelques jours par an mais les contraintes logistiques (préparation et partage des repas,..) rebutent des éleveurs dont les conjointes travaillent à l'extérieur.

« Aïe, Aïe, Aïe. Mon frère ne connaît pas les brebis. Il ne fait manger que dedans, il m'aide. Mais dehors, c'est spécial ! Il pourrait me dépanner mais... on n'est pas à l'abri d'un accident. Ce n'est pas un double. Les oignons, pas de souci, il gèrera là ».

Le moindre souci de santé, même bénin, pose des questions de pérennité immédiate de l'exploitation.

« J'ai eu la grippe il y a 3 semaines. J'y vais quand même garder, le minimum. Mais tout le reste ? Ranger la bergerie, nettoyer... »

6.4 Travail et mixité des ateliers

Dans les exploitations avec production d'oignons doux, la concurrence entre les deux ateliers peut être vive. Les oignons (entre 1 à 2 ha pour faire vivre une famille) sont réputés plus rémunérateurs, mais les aides PAC en faveur des brebis, rééquilibrent et stabilisent la balance économique. Lorsque l'éleveur est propriétaire des terres, il pose des clôtures afin de se libérer du gardiennage et s'investir sur l'atelier oignon.

« Tant qu'on aura les aides de la PAC, ça ne changera pas non. Si la PAC compte les bois pour zéro, j'arrête, je vends tout. Rien que les agneaux ce n'est pas rentable ».

A l'échelle de l'exploitation la spécialisation n'est pas de mise.

« Une année comme cette année par contre, on est bien content d'avoir les brebis parce que les oignons ça n'a pas bien marché comme il a plu tout l'été. Ça a été une catastrophe, on a vendu 50%. Heureusement qu'il y avait les brebis ».

Mais à terme et à l'échelle du territoire, la production d'oignon est considérée comme une menace pour la production ovine avec les risques de pertes du lien aux espaces et au patrimoine culturel.

6.6 Les particularités de la vente en circuits courts (auprès de bouchers, sur les marchés, en magasin)

Elle entraîne des contraintes de travail difficilement compatibles avec le groupage des agnelages et la garde, aussi l'activité n'est possible que si l'on est plusieurs sur l'exploitation.

« Ce qui est difficile, c'est d'être dérangé. On finit plus tard. Ça rallonge le temps de travail ».

La loi sur les 35 heures a rallongé les périodes touristiques sans augmenter significativement le volume vendu. Les données climatiques (enneigement hivernal, soleil en période de ramassage des champignons, etc.) conditionnent la fréquentation touristique.

« Pour avoir un peu de monde au mois de septembre, il faut qu'il y ait les champignons. On est vraiment un pays de handicap. On est très lié au climat. S'il n'y a pas de neige, les gens ne montent pas au ski et ne s'arrêtent pas dans les commerces. Les gens qui vont aux champignons, ils sont contents, c'est gratuit. Les randonneurs, ils s'arrêtent acheter mais il faut qu'il fasse beau ».

La coopérative d'oignons répartit sur l'ensemble des producteurs la régularité dans l'approvisionnement et cherche à diversifier ses modes de commercialisation.

« Avant les gens faisaient toutes leurs courses sur les marchés. Maintenant, il y a les grandes surfaces au Vigan. Le marché c'est fini ».

6.7 Trop d'un labeur quelques fois pénible

De l'avis de chacun, les conditions de travail sont difficiles (pente, morcellement, éloignement des sites de pâture...), la quantité de travail trop importante notamment à cause du morcellement de l'activité et de la prise d'ampleur les tâches administratives.

Le travail est essentiellement manuel, notamment sur l'atelier oignon souvent cultivé en terrasses, ce qui exige d'entretenir les nombreux murets.

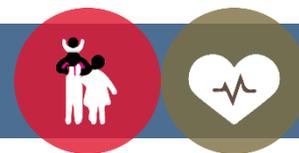
Souvent le foin est encore réalisé en petites bottes manipulées à la main pour la fenaison, le stockage et la distribution.

« Ici, on fait quoi ? 3 ou 4 000 petites bottes. On s'y crève quoi. On attelle le tracteur, puis la motofaucheuse. On ramasse du foin à la main. C'est plus du nettoyage et ça on pourra jamais l'améliorer. C'est dû au relief, c'est sur des murs, il y a des endroits, le traversier il fait 1.5 m de large ».

Des aides aux investissements diminueraient la pénibilité dans les exploitations.

« Si j'avais une baguette magique, ce serait les investissements pour qu'ils puissent avoir des conditions de travail correctes, décentes et ça, ça améliorerait déjà largement la durabilité sociale des exploitations et j'améliorerais la position dans l'échelle sociale qu'ils peuvent avoir ».

Le bénévolat parental rend quelques fois le travail sur la ferme plus supportable.



7.1 La transhumance, un moment privilégié

L'estive, pour les éleveurs qui en assurent la garde, retentit comme un moment privilégié avec leurs animaux, loin des contraintes sociales et administratives. Pour les autres, la délégation de la garde deux à quatre mois par an est un moyen de pouvoir prendre de la distance vis-à-vis de son métier, de mener à bien par exemple la récolte des oignons doux ou de diminuer le rythme de travail. Certains éleveurs pratiquent aussi la transhumance inverse (en hiver) pour diminuer les achats de fourrages.

« Rester à la montagne plusieurs jours, c'est presque je languis. Quand il arrive la fin de l'agnelage, je mets les brebis dehors et vivement qu'elles partent à la montagne ».

« C'est plus que tendu, c'est toute l'année quasiment. C'est pour ça qu'à la montagne, ça permet de souffler un peu ».

« Je suis seul mais je suis bien. Moi, ce qui m'emmerde c'est les touristes. Tous ces gens m'énervent. A l'Aigoual, c'est le meilleur temps que je passe ».

7.2 Equilibre vie privée, vie professionnelle

Les éleveurs enquêtés prennent peu ou pas de congés, ce qui les affecte souvent moins que leur entourage (femme, enfant...).

« J'ai pris qu'une journée cette année. Avec ma femme, ça coince un peu ».

La trop grande charge de travail peut également nuire à l'équilibre vie privée, vie professionnelle.

« A un moment, effectivement il faut avoir un métier mais aussi il faut avoir une vie personnelle. Si la personne peut se faire remplacer pour partir en week-end, ça améliore les conditions sociales de la personne ».

7.3 Le confort matériel

Les éleveurs ont peu parlé du confort de leurs habitations, ils ont été plus diserts sur les agréments de la vie à la campagne et au grand air. Certains acteurs jugent l'habitat des éleveurs, notamment sur les sites de transhumance, dissuasifs dans la fidélisation de salariés et l'installation de leurs successeurs.

« Ils ont aussi droit à un respect de leur métier. Je vois les bergers qui, quand ils font la transhumance, se retrouvent dans des logements qui sont d'un niveau social, d'un niveau sanitaire à la limite de l'insalubrité. Et quand je vais les voir pour comprendre comment ils vivent, quand ils nous disent nous notre attente c'est d'avoir un abri pour les brebis, je me dis c'est beau de vouloir faire passer ses animaux avant soi. Ils demandent simplement un logement dans lequel ils peuvent se chauffer et avoir accès à de l'eau propre. Simplement un logement décent ».

Le Parc National des Cévennes participe à la mise en place de logements pour les bergers en estive avec possibilité d'accueil de la famille, des amis et des conditions d'habitation améliorées.

7.4 Les sources de stress

7.4.1 Les contrôles

Les contrôles "PAC", même s'ils sont acceptés par les éleveurs, suscitent du stress, de l'inquiétude, voire de l'injustice et une dévalorisation de la profession. Les contrôles sont bien souvent perçus comme fluctuants, complexes et déconnectés de la réalité.

« On n'est pas contre les contrôles, mais il faut de la tolérance, ça fait faire souci. Sans vouloir frauder, ce n'est pas adapté. Il faudrait tous les soirs, aller à l'ordinateur et taper la brebis qui est sortie, qui est rentrée, que tu as piquée... »

7.4.2 Les incertitudes sur l'avenir

Les incertitudes face aux orientations de la PAC minent le moral des exploitants et diminuent leur capacité à se projeter dans l'avenir et à engager de nouveaux projets.

« Si la PAC ne passe pas [si les parcours ne sont pas pris en compte], on vend une partie du troupeau et on fait plus d'oignons et de pommes de terre. On n'a pas le droit au chômage. On est en attente ... »



8.1 Un métier qui évolue

Pour tous les éleveurs le travail a fortement évolué, les compétences se sont complexifiées, notamment sur les plans administratifs et de gestion de l'exploitation. La dématérialisation à l'ère d'internet est devenue cruciale pour piloter et gérer son exploitation.

« Maintenant, quand tu gardes il te faut calculer qu'il faut aller labourer ce champ, les papiers qu'il y a à faire et tout le bazar. C'est stressant ... »

D'autres valorisent les possibilités offertes par l'e-learning par exemple, la formation à distance. Internet est vu par certains comme un moyen efficace pour s'informer/se former.

« On devrait faire des formations par Internet pour que les éleveurs puissent gérer, sans se déplacer, à des horaires qui leur conviennent mieux ».

Les jeunes installés ont aussi des besoins d'avoir recours à des compétences pratiques, notamment sur l'alimentation et le sanitaire. Les agriculteurs voisins, grâce à des échanges d'expérience, peuvent se révéler des alliés précieux.

« Cette année on a eu un problème de champignon dans la laine. Même la vétérinaire ne savait pas ce que c'était. J'en avais 400 [brebis] qui se grattaient, qui n'avaient plus de laine. On a des vétos qui ne sont pas assez compétents. Ils pensent plus aux chiens et aux chats qu'aux brebis. Pourtant dans l'année, je laisse au moins 3 ou 4.000 € de frais vétos. C'est pas rien ».

La création d'un atelier d'oignons doux très technique demande quelques années d'apprentissage.

« Mon projet a été de monter un atelier d'oignons doux des Cévennes de 6000 m² qui ne marche pas encore très bien. On a eu deux mauvais étés et de nouvelles terres. J'ai eu 50% de pertes ».

8.2 La formation devient indispensable

... Pour s'adapter aux évolutions du métier, reconquérir de l'autonomie décisionnelle, grandir, s'ouvrir et aussi améliorer ses conditions de vie au travail.

« Je fais une formation à la comptabilité à la Chambre d'agriculture d'Alès. C'était l'occasion de savoir comment ça marche, comment on monte une entreprise. La formation, il faut comprendre des choses, on se prend en main ».

« Cette année, j'ai fait une formation MSA de manipulation des ovins : il est temps de s'économiser, qu'on ne se casse plus le dos ».

Les cursus en formation initiale sont très divers. Paradoxalement, pour la coopérative "Origine Cévennes", les jeunes qui s'installent en production d'oignons doux sont moins formés que leurs prédécesseurs, plus traditionnels et de fait... moins investis dans la vie collective de la coopérative, ce qui suscite l'inquiétude des dirigeants habitués d'un esprit "pionnier", riche en initiatives et innovations.

« Aujourd'hui, on a des jeunes qui ont pas fait forcément de grandes études. On est un peu inquiet par rapport à ça. On a du mal à les associer à la vie collective. Et on se dit qu'on va avoir des temps peut-être un peu durs dans les années à venir. Il y avait cet esprit-là pionnier, bon nous on est déjà sur cette seconde génération. A l'assemblée générale il y a moins de monde. Ces jeunes-là on ne les voit pas ».

A l'inverse, pour la Directrice de l'Office de Tourisme, les jeunes sont mieux formés ; certains, disposant d'un diplôme d'ingénieur, sont très actifs sur le territoire.

« On a des ingénieurs qui s'installent. Avant, souvent on s'installait de père en fils. Maintenant, on a une agriculture qui bouge. Les jeunes sont partie prenante des projets. Ce sont des acteurs du territoire. Ils y contribuent collectivement ».

Enfin, pour d'autres acteurs, le fait d'exercer une activité non agricole avant l'installation ou de réaliser un ou plusieurs stages dans d'autres systèmes et d'autres lieux, garantit une prise de recul nécessaire pour construire un projet pertinent.

« Un agriculteur devrait vraiment monter en enseignement parce que ça nécessite des compétences vétérinaires, de gestion de chef d'entreprise, de gestion de commercialisation. C'est vrai que des jeunes qui reprennent simplement l'exploitation de leur père, c'est des projets de vie. A un moment, ils vont se retrouver bloqués. Alors qu'un jeune qui ira dans une école qui sera parti de la Lozère, qui aura vu comment ça se passe à l'extérieur, il aura des idées neuves et arrivera à adapter l'exploitation à son projet ».

8.3 Le recours au conseil

Certains s'entourent des conseils de l'organisation de producteurs ovins avec lesquels ils sont engagés par un contrat d'appui technique (suivi sanitaire, calcul des rations...).

« Pour l'agnelage, je donnais trop, beaucoup trop... Pour le grain presque du simple au double... ça fait des économies ».

La coopérative "Origine Cévennes" propose désormais un accompagnement technique, la conseillère qui n'a pas beaucoup de temps à consacrer à chaque exploitation, s'appuie sur la messagerie électronique.

« Aujourd'hui quand même sur le plan technique, il y a une vraie confiance que les producteurs accordent je dirais à la structure et en particulier à la technicienne. Ce qui n'était pas le cas. Quand le poste technique a été créé, qu'on a débarqué, les gens on disait des choses mais ils en faisaient qu'à leur tête. Aujourd'hui en fait quand on arrive en saison, ils sont rivés sur leur mail. Est-ce qu'il faut qu'on intervienne ? On n'intervient pas ? Ils s'en remettent vraiment à la coop, ça c'est vraiment intéressant ».

Résultats économiques et durabilité sociale

Les résultats économiques des producteurs d'oignons sont généralement corrects alors que ceux des éleveurs ovins viande spécialisés sont généralement plus modestes. Pourtant, les exploitants rencontrés parlent peu de leur revenu pour qualifier la durabilité sociale.

De mauvais résultats économiques déclenchent parfois le recours aux services sociaux. A l'impossibilité de faire face aux besoins quotidiens de la famille et à ses créanciers se greffe souvent un problème familial ou de santé. Les divorces, par exemple, fragilisent fortement les exploitations d'un point de vue du travail, patrimonial et économique. Les producteurs d'oignons sont moins concernés car leurs résultats économiques sont généralement corrects.

« Le côté travail, je me lève et je travaille tous les jours et je n'arrive pas à vivre de ce que je fais... c'est compliqué quand même. Il y a cette dimension du travail qui ressort toujours. Pas un travail à 35 heures, ils font beaucoup d'heures. Ils donnent beaucoup d'eux et beaucoup de leur temps. Il y a aussi des concessions, des sacrifices familiaux, des vacances, des sorties par rapport à d'autres familles classiques. D'en arriver à pas ressortir le minimum pour subvenir à ses besoins ne serait-ce que pour manger, c'est difficile quand même ».

Les potentiels bénéficiaires des minima sociaux ne veulent pas que leur situation soit connue des gens du village.

« Ça c'était une horreur pour certains exploitants. Comment va-t-on le savoir ? Qui va le savoir ? Pour le RSA, ce n'est pas aussi automatique. La CMU, la carte vitale, ça se voit. La pharmacie du village, chez le médecin et tout ça. Les gens ont un sentiment de honte qui fait qu'ils ne vont même pas le demander ».

9 INSTALLATION, TRANSMISSION ET DURABILITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Certains éleveurs ont repris l'exploitation familiale, ce qui donne accès aux moyens de production, facilite l'insertion sociale et la transmission de l'expérience. La plupart ne possède que très peu de foncier, jamais suffisamment pour nourrir un troupeau, mais avec l'exode rural, l'offre de terres devient, dans certaines zones, pléthorique et incite les propriétaires à accepter toute proposition d'entretien de leurs parcelles par un éleveur.

Pour ceux qui ont exercé antérieurement d'autres professions, le retour à la terre constitue un choix réfléchi, même si la rémunération est inférieure à celle qu'ils percevaient en tant que salarié.

Certains éleveurs prennent des stagiaires, une façon de transmettre les savoirs et les valeurs liées au métier...

... Avec le risque à cause des conditions de travail difficiles et du temps à passer dans l'élevage de ne pas trouver un repreneur.

Pour les porteurs de projet nouvellement installés, l'acceptation et l'intégration sociale peut être facilitée par les éleveurs en place ravis d'accueillir des néo-ruraux qui apportent avec leur expérience, un souffle nouveau, une dynamique à la profession.

Certains éleveurs ne conçoivent la pérennité de l'élevage qu'appuyée sur un collectif de travail, en interne à l'exploitation et/ou avec d'autres collectifs de pairs (associations, groupements pastoraux, syndicats...)

« J'ai toujours vu des brebis. Je suis né dedans. Je ne faisais pas ça avant. J'ai fait un BEP et un bac pro mécanique puis un BTS agroéquipement et après j'ai fait un BTS force de vente en alternance. J'ai travaillé 3 ans pour un vendeur de matériel agricole. Mon père voulait prendre sa retraite. J'ai dit ça fera bien comme ça. Du coup, je suis allé aux brebis ».

« Moi j'aime bien le truc d'avoir des stagiaires. Bon déjà, j'ai été stagiaire. Que les aînés, ils apprennent. A l'école, on leur apprend à faire moins d'heures. Je vois mal comment on peut arriver aux 35 heures. Dans notre système d'élevage c'est irréalisable ».

« Vu ce qu'elles ont vécu (mes deux filles), elles sont dégoûtées de l'élevage,... pas dégoûtées mais pas une bonne image, trop contraignant. L'élevage c'est tous les jours ».

« Là où j'apprends beaucoup : avec ces jeunes qui rentrent dans le métier avec un regard, une approche autre. Ils ne sont pas sortis avec un cadre de formation agricole. Ils ont la trentaine et ont déjà bossé. C'est enrichissant, ne serait-ce qu'avec leurs questions. Des fois ils nous appellent. Ça fait du lien. On est dans de l'humain, du relationnel ».

« Pour moi ici, travailler seul c'est compliqué. Y'a la moitié des choses qu'on ne peut pas faire [seul], déplacer des mangeoires... Et puis chez nous, il faut garder tous les jours, ça veut dire que tu n'as pas un jour de libre. Hier, il pleuvait, elles [les brebis] sont sorties. Si tu es tout seul, tu n'as plus de vie à côté. Déjà qu'on n'a pas grand temps de libre... »

La durabilité sociale n'a de sens que si les agriculteurs se projettent dans l'avenir et donnent leur propre sens à ces mots. Or les incertitudes liées à la PAC, au climat et à la volatilité des prix, génèrent un sentiment d'insécurité qui engendre un repli réflexif sur l'instant présent.

Entre tradition et modernité, le travail des éleveurs ovins cévenols est profondément respectueux des conditions de milieu dans lesquelles ils exercent. Leur rapport à la nature est durablement inscrit dans le "faire avec" et les systèmes adaptés aux contraintes du milieu. Ainsi, probablement davantage que dans d'autres zones, le lien au territoire façonne les pratiques et réinterroge les modalités de l'accompagnement technico-économique souvent standardisé et orienté vers la maximisation du produit et des marges.

L'économie cévenole repose en grande partie sur le tourisme vert et la production agricole locale. Les exploitations qui pratiquent la vente en circuits courts participent activement au développement des richesses locales. Les éleveurs ovins viande spécialisés, bien qu'ils entretiennent de vastes espaces essentiels aux activités touristiques, occupés par les questions de gardiennage, perçoivent parfois moins leur utilité sociale même si la transhumance demeure un emblème fort de leur empreinte territoriale.

La durabilité sociale résulte de la combinaison de différentes thématiques qui interagissent et peuvent la conforter comme la fragiliser. Comprendre la situation de l'exploitation suppose d'opérer une lecture de toutes les dimensions pour en décerner les imbrications et les logiques d'articulation. La vente directe, par exemple, facilite l'insertion territoriale, façonne l'identité professionnelle de l'éleveur, modifie les réseaux et transforme le travail. Les thèmes abordés peuvent être interprétés du point de vue de l'éleveur ou des acteurs territoriaux pour caractériser en quoi le territoire influence la durabilité sociale des exploitants et la durabilité sociale des éleveurs et celle du territoire.

Les acteurs locaux insistent sur l'imbrication des différents leviers de la durabilité. Le développement de l'oignon doux favorise l'installation de jeunes producteurs et d'un paysage propice à un tourisme en quête d'authenticité et de produits de qualité.

« Chaque année dans la Vallée de Talleyrac, on augmente la capacité du bus, on a les enfants. Il y a des jeunes qui se sont installés. Et on a la chance aujourd'hui avec l'oignon doux d'avoir une production qui permet de bien vivre. C'est très important quoi ».

Les producteurs sont incités à développer à la fois des circuits courts rémunérateurs, créateurs d'emplois et des places d'hébergement pour accueillir les visiteurs. Les préoccupations environnementales, culturelles et patrimoniales, portées entre autres par le Parc National des Cévennes et l'Entente Causses et Cévennes, s'inscrivent résolument dans la valorisation des pratiques agro-pastorales.

« S'il n'y avait plus d'agriculture, le tourisme prendrait un coup aussi. On n'aurait plus cette qualité des produits mais aussi on n'aurait plus au niveau paysage. Ça serait dans un état. Les agriculteurs ils remontent des murs. Si on n'avait plus l'écobuage des bergers, ce serait quoi ici ? Et puis, une allumette et il y a tout qui brûle ici. Si le restaurateur n'avait pas de bons produits, ce serait vide ».

Les élus se félicitent des nombreux projets collectifs (pôle nature quatre saisons, observatoire faune sauvage) en cours et de la concertation entre les différents acteurs : ONF, Parc National des Cévennes, Société de Pêche, Fédération de chasse, Office du tourisme, etc. Les consultations larges sont devenues quasi-systématiques car les différents acteurs sont davantage dans la coopération.

« Il y a de la discussion entre les différents acteurs et ça c'est très important. C'est-à-dire que sur pas mal de projets, on va être nombreux à être présents pour qu'on fasse attention à l'environnement. Tout ça pour ne pas coincer avec un des acteurs qui n'aura pas été mis au courant, enfin voilà ».

Pour que l'élevage se pérennise, sa place doit être redéfinie avec l'aide des politiques, et un appui local pour trouver des repreneurs, du foncier accessible et favoriser la transmission



CASDAR SOCIEL

Principaux résultats obtenus sur le terrain du Livradois-Forez

LE RMT TRAVAIL EN ELEVAGE

Il développe des approches pluridisciplinaires pour une meilleure prise en compte de différentes dimensions : organisation, productivité, sens du métier.

Le RMT favorise les débats entre acteurs du développement, de la recherche, de la formation et la concrétisation de projets pluripartenariaux. Il amplifie les synergies entre filières herbivores et granivores, entre disciplines, entre territoires et constitue un pôle d'expertise pour les professionnels de l'élevage et les pouvoirs publics.

Le RMT analyse les systèmes d'élevage pour comprendre leurs transformations et les met en perspective par des collaborations à l'international. Il valorise ses acquis en direction de publics divers, organise des rencontres de partenaires, réalise des synthèses et des modules de formation pour conseillers et enseignants, participe à des congrès scientifiques et à la publication d'ouvrages, encadre des thèses, anime des conférences, notamment lors des salons professionnels de l'élevage.

Il regroupe instituts techniques et de recherche, chambres d'agriculture, enseignement supérieur et technique, syndicalisme, soit au total 28 partenaires.

Les publications sont disponibles sur la page Web : <http://rmt-travail-elevage.fr>

Document édité par l'Institut de l'Elevage - 149 rue de Bercy - 75595 PARIS cedex 12
JUIN 2018 - Référence idele : 00 18 601 xxx

Rédaction : Sophie Chauvat (Institut de l'Elevage) avec l'appui de Gérard Servièrre (Institut de l'Elevage) et Sylvie Cournut (VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont – UMR Territoires)

Réalisation des enquêtes : Sophie Chauvat, Gérard Servièrre et Edmond Tchakérian (Institut de l'Elevage)

Le projet SOCIEL - Analyse de la durabilité sociale des exploitations d'élevage dans leurs territoires, financé par le Casdar, a été réalisé dans le cadre du Réseau Mixte Technologique (RMT) Travail en Elevage

Mise en page : Katia Brulat (Institut de l'Elevage)

Crédit photos :